



Commission des solidarités

4324 - Création, rénovation et équipement de structures pour personnes handicapées

Rénovation des foyers pour personnes handicapées

Rapport n° CP/2011/332

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport concerne la rénovation du foyer d'hébergement pour personnes handicapées l'Ancienne Cour, situé 14 place du marché aux choux à SELESTAT

SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace (groupe Domial)

25 place du capitaine Dreyfus – 68025 COLMAR

Rénovation du foyer de l'Ancienne Cour situé 14 place du marché aux choux à SELESTAT

L'association des amis et parents d'enfants inadaptés du Centre Alsace, APEI Centre Alsace, gère le foyer d'hébergement pour personnes handicapées travailleurs de l'Ancienne Cour à Sélestat, d'une capacité de 19 places. Le propriétaire et maître d'ouvrage de l'opération est la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace (groupe Domial).

Ce foyer a fait l'objet d'un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement, rendu par la commission de sécurité et d'accessibilité de Sélestat-Erstein, en raison de non conformité aux dispositions applicables en matière de sécurité incendie (système d'alarme, détection incendie et évacuation règlementaire des trois niveaux de logements).

L'association a donc décidé de réaliser les travaux, en concertation avec Domial. La solution technique retenue pour l'évacuation consiste à créer une nouvelle cage d'escalier, en façade de la cour intérieure. Par la même occasion un programme plus étendu de rénovation consistera à cloisonner un bureau et la salle d'activité et procéder à la réfection globale de l'immeuble, notamment des salles de bain des 19 chambres de résidents et d'une chambre de veille.

Le démarrage des travaux est prévu pour avril 2011. Ils devraient durer 12 mois.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 461 394.70 € HT dont 409 847 € de travaux et 51 547.70 € d'honoraires, soit 486 771.40 € TTC (TVA à 5.5 %). Le plan de financement prévoit des fonds propres à hauteur de 40 000 €, un emprunt de 349 417 € et une subvention départementale de 97 354 €.

Le dossier est éligible à l'obtention d'une subvention au titre de l'aide aux foyers de statut privé hébergeant des personnes handicapées. Elle est calculée sur la base d'un taux de 20 % applicable à un prix-plafond de 35 100 € TTC par place, soit pour 19 places une dépense subventionnable de 666 900 €.

Le coût prévisionnel étant inférieur à l'assiette subventionnable, il vous est proposé d'accorder à la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace (groupe Domial) une subvention de **97 354 €** représentant 20 % de la dépense prévisionnelle de l'opération arrêtée à 486 771.40 € TTC.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21749	204-204178-52	212 320,00 €	100 000,00 €	97 354,00 €

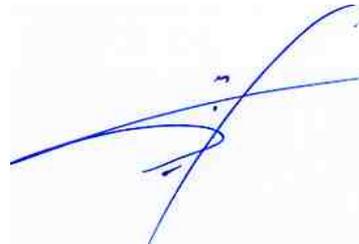
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve les dispositions du rapport et décide d'attribuer une subvention de 97 354 € à Habitat Familial d'Alsace (groupe DOMIAL), pour la rénovation du foyer d'hébergement de l'Ancienne Cour, situé 14 place du marché aux choux à SELESTAT, conformément au tableau annexé.

Elle approuve par ailleurs la convention de financement à intervenir à cet effet entre le département, Habitat Familial d'Alsace et l'APEI Centre Alsace, et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL